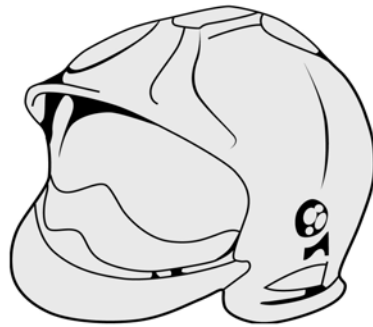


RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)



N° 2010-8

ANNEE 2010

Edition du 9 juillet 2010

7, rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2010-8

*Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables
à la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir*

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 JUIN 2010

CA 2010 – 07 : Approbation de procès-verbal	3
CA 2010 – 08 : Indemnités du président et des vice-présidents – Frais de déplacement des élus	4
CA 2010 – 09 : Postes	5
CA 2010 – 10 : Procédure relative aux fichiers de régularisation PFR au titre de la contribution publique du SDIS 28 et de la cotisation personnelle obligatoire des SPV	6
CA 2010 – 11 : Rapport d'activité 2009	7
CA 2010 – 12 : Admissions en non-valeur	8
CA 2010 – 13 : Réforme et cessions d'actifs	9
CA 2010 – 14 : Affectation du résultat 2009	11
CA 2010 – 15 : Budget supplémentaire 2010	12
CA 2010 – 16 : AP / CP	13
CA 2010 – 17 : Renégociation d'emprunts – Remboursement anticipé	16

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 07 : Approbation de procès-verbal

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 mars 2010.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire

compte tenu de la transmission en préfecture le :

et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 08 : Indemnités du président et des vice-présidents – Frais de déplacement des élus

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise :

- conformément à l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales relatif au versement d'indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de président et de vice-président, la reconduction du dispositif existant au SDIS, correspondant, pour le président, à 50 % et à 25 % pour les vice-présidents du montant des indemnités de conseiller général établi en fonction de la population, conformément aux dispositions de l'article L 3123-16 du CGCT, étant souligné que le président a renoncé au bénéfice de son indemnité.
- le remboursement des frais de déplacement des élus participant aux différentes réunions du SDIS (ou pour le SDIS) dans les conditions réglementaires en vigueur.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 09 : Postes

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité :

- considère le poste d'officier de sapeur-pompier professionnel mis à disposition auprès de la direction de la sécurité civile à compter du 1^{er} mai 2010 en surnombre, compte tenu du remboursement des salaires et charges par la DSC,
 - autorise :
 - la suppression de 3 postes de caporal
 - la création de 3 postes de sergent
ceci à compter du 1^{er} janvier 2010 pour deux d'entre eux et à compter du 1^{er} septembre pour le dernier, compte tenu des avis des commissions administratives paritaires du S.D.I.S. réunies le 7 juin.
 - la suppression d'un poste contractuel correspondant au grade d'attaché
 - la création d'un poste d'attaché territorial
- et
- la suppression d'un poste de lieutenant
 - la création d'un poste de rédacteur territorial
ceci à compter du 1^{er} septembre 2010, suite à la réussite aux concours de 2 agents du SDIS.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire

compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 10 : Procédure relative aux fichiers de régularisation PFR au titre de la contribution publique du SDIS 28 et de la cotisation personnelle obligatoire des SPV

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise le président à signer les actes permettant de régulariser les situations individuelles des sapeurs-pompiers volontaires.

Concernant le fichier « contribution publique », 4 SPV doivent être ajoutés au fichier.

Pour le fichier « cotisation personnelle », 4 SPV doivent également être ajoutés.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire

compte tenu de la transmission en préfecture le :

et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 11 : Rapport d'activité 2009

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térrouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2009 du SDIS 28.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire

compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 12 : Admissions en non-valeur

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise l'admission en non-valeur des créances figurant dans l'état joint en annexe relatives à 22 titres de recettes émis entre 2001 et 2009, pour un montant de 2 067,83 € à imputer à l'article 654 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire

compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 13 : Réforme et cessions d'actifs

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térrouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise la réforme et la sortie des actifs et la vente par France domaine, dans les mêmes conditions que celles présentées lors des réunions des conseils d'administration antérieurs, des véhicules et matériels hors d'usage, figurant dans les listes ci-dessous :

Véhicules proposés à la réforme et vendus en l'état

n°lot	sigle	immatriculation	kms	marque	modèle	1ere mis en circulation	energie	puissance en CV	places assises	prix de la vente aux domaines	ancienne affectation
1	MPR 1										ST AUBIN DES BOIS
2	MPR 1										VIABON
3	MPR 1			DROUVILLE	1000/15	1961					BREZOLLES
4	MPR 1				Remorque uniquement	20/05/1960					CHALLET
5	MPR 1										FRESNAY L'EVEQUE
6	MPR 1			GUINARD		1967					CHATEAUNEUF EN THYMERAIS
8	MPR 1	moteur Peugeot		SIDES	1000/10	1972	ES				AUNAY SOUS CRECY
9					berce épuisement						
10					berce épuisement						
11					berce épuisement						
12					berce épuisement						
13					plateau benne						
14	FPT	4900 QJ 28	26 221 kms	SAVIEM	JP2	28/07/1978	GO	15	8/9		CI Beaumont les Autels
15	VPCE	2300 RG 28	48 767 kms	RENAULT	B7045	24/05/1985	GO	8	2		Direction
16	VTU	3300 RX 28	155404 kms	RENAULT	FB30B232	17/07/1989	ES	10	2		CS Auneau
17	VTU	3800 RT 28	117947 kms	RENAULT	FB30B2	27/07/1988	ES	10	2/3		CS Brou
18	VTU	8100 RN 28	19128 kms	RENAULT	T3X800	28/04/1987	ES	10	2/3		CI Challet
19	VL	121 WA 28	126 705 kms	VOLKSWAGEN	Touran TDI 140	04/05/2005	GO	8	5		Direction
20	FPT	1747 SK 28	48 069 kms	SAVIEM	SG5M73	01/01/1974	GO	12	6		CI Pontgouin
21	VTU	1052 TC 28	52008 kms	RENAULT	FB30A1REC	25/11/1987	GO	8	6		CI Janville
22	VTU	7600 RN 28	58530 Kms	RENAULT	T3X800	28/04/1987	ES	10	2/3		CS Gallardon
23					berce épuisement						
24	VL	7988 WA 28	80912 kms	RENAULT	JMRG06	24/06/2005	GO	7	5		Direction

Matériels proposés à la réforme et vendus en l'état

n° lot	nombre	désignation
1	1	Découpeuse thermique PARTNER K12 + disque 350 résine - n'est plus en service au SDIS (Plus aux normes)
2	162	Bottes à lacets (usagées - non utilisables par le SDIS car plus aux normes) : 37 : 1 paire 38 : 8 paires 39 : 13 paires 40 : 16 paires 41 : 21 paires 42 : 47 paires 43 : 28 paires 44 : 16 paires 45 : 6 paires 46 : 4 paires 47 : 2 paires

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 14 : Affectation du résultat 2009

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térrouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le compte administratif 2009, approuvé par le conseil d'administration du 26 mars dernier, ayant fait apparaître un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 5 123 554,18 € et un déficit de 686 675,78 € de la section d'investissement, le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise :

- l'affectation sur l'excédent de fonctionnement, de la somme de 686 675,78 € au compte 1068, en vue de combler le déficit de la section d'investissement constaté au 31 décembre 2009,
- le report du solde, soit 4 436 878,40 €, à la section de fonctionnement afin de couvrir principalement les besoins de financement de l'investissement.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 15 : Budget supplémentaire 2010

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térrouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le budget supplémentaire 2010 joint en annexe.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire

compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 16 : AP / CP

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte des ajustements d'AP et de CP prévus au BS 2010, retracés ci-dessous :

1) Investissements SDIS.

APO9MAT01 Vestes d'intervention 2010

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	480 000,00	0,00	205 000,00	
BS	+53 500,00		+53 500,00	
Total	533 500,00		258 500,00	275 000,00

La majoration de cette autorisation de programme fait suite au résultat de la consultation lancée pour l'acquisition d'équipements de protection des sapeurs-pompiers.

APO9VEHI01 Acquisition de 3 VIP

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	255 000,00	0,00	255 000,00	
BS			-255 000,00	
Total	255 000,00		0,00	255 000,00

APO9VEHI02 Acquisition de 6 VSAV

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	505 000,00	118 259,28	355 000,00	
BS	-13 740,72		+18 000,00	
Total	491 259,28		373 000,00	0,00

A la suite de la livraison des 6 VSAV, l'autorisation de programme est ajustée au besoin de financement de l'opération.

Les modifications de crédits de paiement sont retracées dans le rapport afférent au BS.

2) Programme immobilier SDIS/CG.**AP27 Opérations globalisées CS/CI 2005**

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	1 360 000,00	386 132,57	13 000,00	
BS			-3 000,00	
Total	1 360 000,00		10 000,00	963 867,43

AP32 Opérations globalisées 2006

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	1 705 000,00	258 597,65	630 000,00	
BS			+40 000,00	
Total	1 705 000,00		670 000,00	776 402,35

AP35 Opérations globalisées 2006

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	1 750 000,00	18 561,99	600 000,00	
BS			-80 000,00	
Total	1 750 000,00		520 000,00	1 211 438,01

APO9BATI01 Grosses réparations 2008

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	450 000,00	447 279,11	20 000,00	
BS			-20 000,00	
Total	450 000,00		0,00	2 720,89

AP10BATI04 Grosses réparations 2010

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	300 000,00	0,00	250 000,00	
BS			+20 000,00	
Total	300 000,00		270 000,00	30 000,00

AP10BATI05 Programme CS/CI 2010

	Montant AP	Réalisé avant le 01/01/2010	CP 2010	CP au-delà de 2010
BP	850 000,00	0,00	20 000,00	
BS			+40 000,00	
Total	850 000,00		60 000,00	790 000,00

Les autorisations de programme n'enregistrent pas de modifications. L'état d'avancement des opérations explique les variations de crédits de paiement.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2010 – 17 : Renégociation d'emprunts – Remboursement anticipé

Réunion du 25 juin 2010

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 juin 2010, s'est réuni le 25 juin 2010, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. de Montgolfier, M. Boisard, M. Bonissol, M. Chevallier, M. Frard, M. Gaboriau, M. Teilleux, M. Huwart, M. Jaulneau, M. Jonnier, Mme Ramond, M. Térouinard.

Pouvoir :

M. Gigon donne pouvoir à M. Huwart

Absents, excusés :

M. Garnier, M. Gigon, M. Gorges, M. Leblond, M. Pilleux.

M. Lionel BEFFRE, préfet d'Eure et Loir, membre de droit, et M. Pierre Max VOUTEAU, directeur de cabinet.

Etaient présents avec voix consultative : médecin-colonel Serrano, commandant Achard, lieutenant Beltrao, sergent Quéru.

Assistait également à la séance : M. Jean-François Casadei, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 24 juin 2010, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité et conformément aux orientations du budget supplémentaire pour 2010, autorise le président à engager des négociations auprès de DEXIA, en vue du remboursement anticipé des deux emprunts ci-dessous :

- contrat MIR 172899 EURO/0174642/001
- contrat MIR 172899 EURO/0174642/002

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le :
et de la publication dans le recueil n° 2010-8 le :

Pour le président,

Colonel Dominique VANDENHOVE